Parti Socialiste Conférence de presse

23.11.2004

# Nicolas Sarkozy à Bercy : radiographie d'un échec

## Introduction:

Nicolas Sarkozy, baptisé par le MEDEF « le Zidane de l'économie », annonçait dès son arrivée qu'il souhaitait être jugé à l'aune de ses résultats. Ceux-ci sont clairs et implacables. Huit mois après son arrivée aux manettes du ministère de l'économie et des finances, la croissance est en berne, le chômage en hausse, les finances publiques malmenées. Quantité de dossiers épineux n'ont pas été traités et sont transmis à celui ou celle qui devra assumer cet encombrant héritage.

Face à l'agitation médiatique d'un ministre parti aussi vite qu'il est arrivé, les Français ne sont pas dupes. Un récent sondage¹ indique que 74 % des personnes interrogées soulignent son échec en matière de pouvoir d'achat, 71 % ont une mauvaise opinion de son action sur l'emploi et 59 % sur la croissance. Pire, son propre camp le désavoue : 59 % des sympathisants UMP jugent son bilan négatif en matière de pouvoir d'achat et 49 % ne jugent pas positive sa politique pour l'emploi. Face à une tel fossé entre les objectifs affichés et le sentiment des Français, le Parti Socialiste a élaboré un bilan des quelques mois passés à Bercy par Nicolas Sarkozy, pour le prendre au mot et vérifier si ce qu'il annonçait s'est réalisé, s'il a su ou non relancer l'économie, améliorer le pouvoir d'achat, se battre pour l'emploi,...

#### I/ Des résultats accablants unanimement reconnus

## A) Une reprise qui s'essouffle

Depuis le début de l'année, **la croissance du PIB s'étiole** régulièrement. Elle était de 0,7 % au premier trimestre, puis de 0,6 % au second, période à laquelle Nicolas Sarkozy est devenu Ministre de l'économie et des finances. Les résultats du 3ème trimestre ont été dévoilés par l'INSEE<sup>2</sup> : la croissance du PIB s'est effondrée et stagne à + 0,1 %. Ce chiffre est 6 à 7 fois inférieur à celui que Nicolas Sarkozy avait trouvé en arrivant à Bercy : piètre bilan.

Zone / Période	T4 2003	T1 - 2004	T2- 2004	T3- 2004
France	0,6 %	0,7%	0,6%	0,1%
Zone euro	0,4%	0,7%	0,5%	0,3%
Allemagne	0,3%	0,4%	0,4%	0,1%
Royaume-Uni	1,0%	0,7%	0,9%	0,4%
Japon	1,9%	1,5%	0,3%	0,1%
États-Unis	1,0%	1,1%	0,8%	0,9%

Cette évolution est aussi inquiétante en elle-même qu'en termes de comparaisons et de rythme. Au cours du premier semestre, la France avait su rattraper son retard de croissance vis-à-vis des Etats-Unis et de la zone Euro. Désormais, elle quitte le peloton de tête européen pour réintégrer le rang de mauvais élève : notre croissance au 3ème trimestre est inférieure de 0,2 point à celle zone euro (+ 0,3 %), alors que nous sommes confrontés à la même conjoncture internationale. Pis encore, nous décrochons complètement des Etats Unis (+ 0,9 %). Rappelons pour mémoire qu'avec la gauche au pouvoir, la

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Sondage Louis Harris (9 novembre) réalisé pour Libération, AOL et i-télé

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> « Premiers Résultats » du troisième trimestre 2004, parus le 19 novembre 2004.

France faisait alors quasiment jeu égal avec les Etats-Unis : entre le second trimestre 1997 et le second trimestre 2002, la croissance cumulée de l'économie française et américaine atteignait respectivement 15,6% et 15,9 %.

Pour l'ensemble de l'année, la Banque de France ne pronostique plus qu'une croissance de 2,2 % (contre 2,6 % encore prévus en octobre), inférieure de 0,3 point au potentiel de croissance. D'ores et déjà, la majorité des experts estiment que « la cible de 2,5 % de croissance comprise dans le PLF 2005 est compromise ».

# B) Consommation des ménages et pouvoir d'achat en berne

La faiblesse de l'évolution du PIB est manifeste depuis deux ans. Le mauvais résultat du 3ème trimestre s'inscrit dans la continuité de l'action du gouvernement : la politique économique menée est la même, elle engendre les mêmes échecs. Ce mauvais résultat est imputable à une politique économique qui ne soutient pas réellement la consommation, en dépit d'annonces « prometteuses » (baisses des prix, déblocage de l'épargne salariale, encouragement fiscal aux donations ...). Au troisième trimestre, la consommation des ménages en produits manufacturés est en recul de 0,7 %. Et les dépenses de consommation des ménages baissent globalement (-0,1% après +0,5% au second trimestre). Désormais, leur contribution à la croissance du PIB est négative (-0.1 point).

Cette faiblesse de la consommation est d'abord imputable à la stagnation du pouvoir d'achat et à l'inquiétude des Français pour leur avenir et pour celui de leurs enfants. La persistance d'un niveau élevé de chômage impacte négativement le moral des ménages et les pousse à épargner. Parallèlement, l'évolution du salaire horaire, qui, après avoir baissé de 0,5% en 2003, n'augmentera guère en 2004, n'augure rien de bon en termes de consommation.

## C) Des investissements qui marquent le pas

En dépit des discours lénifiants, la politique économique et fiscale du gouvernement (et plus particulièrement celle de Nicolas Sarkozy) n'a pas enrayé la dégradation du climat des affaires, comme en atteste l'indicateur avancé publié par la Banque de France (passage de 105 en septembre à 103 en octobre).

La demande intérieure qui tirait jusqu'ici notre économie ne suffit plus, du fait de l'évolution des prélèvements obligatoires, tant en niveau qu'en structure. Cette évolution a des effets négatifs sur la croissance et l'emploi. D'ores et déjà, les industriels révisent donc à la baisse leurs projets d'investissements. Quant à l'investissement global des entreprises, il baisse de 1% au 3ème trimestre. Pour 2004, les dépenses estimées ont été ramenées de 8 % (en juillet) à 5 % (en novembre) et elles s'inscrivent en recul de 3 % pour 2005, prouvant que l'exonération des investissements du calcul de la taxe professionnelle est un échec. Le ministre a pourtant décidé de la proroger.

## D) Des finances publiques malmenées

La mauvaise santé de l'économie se répercute sur les finances publiques, qui continuent à se dégrader.

# · Déficits publics : la vérité sur les chiffres

Nicolas Sarkozy a affiché clairement la réduction des déficits et de la dette comme principaux objectifs du PLF 2005. Cet affichage est trompeur et vise en fait à priver l'écrasante majorité des Français des fruits de la croissance pour financer les cadeaux fiscaux à quelques milliers de familles privilégiées.

Le déficit de l'État est affiché dans le projet de loi de finances pour 2005 à 44,9 milliards d'euros, en réduction de 10,2 milliards par rapport au déficit prévu dans la loi de finances initiale pour 2004 (55,1 milliards, soit 3,7% du PIB). Le ministre affirme qu'il s'agit de « la plus forte réduction des déficits de l'Etat jamais prévue en une seule année ». Cette affirmation est très hasardeuse. D'abord car le déficit 2004 est en réalité proche de 49 milliards d'euros, soit 3,2 points de PIB comme l'indiquent les documents budgétaires, ce qui implique que l'effort de réduction se limitera à 4 milliards d'euros et non 10.

	Loi de finances initiale (2004)	Déficit révisé (LFR 2004)	Loi de finances initiale (2005)
Déficit public en % du PIB (soulte comprise)	3,6 %	3,6%	2,9 %
Déficit de l'Etat en milliards d'euros	55,1 milliards	49 milliards	44,9 milliards
Déficit de l'Etat en % du PIB	3,7%	3,2%	3,0%

De plus, pour être crédible, l'affirmation doit reposer sur des évolutions en pourcentage du PIB. A ce titre, la réduction est largement inférieure, pour le déficit public comme pour celui de l'Etat, aux efforts réalisés sous la précédente législature. LA titre d'exemple, le déficit de l'Etat a été réduit entre 1997 et 1998 (en tenant compte des chiffres d'exécution), de 0,6 point de PIB, ce qui équivaudrait en euros actuels à une réduction de 10,18 milliards d'euros<sup>3</sup>. La réduction était bien supérieure à celle prévue aujourd'hui : 0,2 point de PIB, soit moins de 4 milliards d'euros.

Concernant le déficit public (Etat, sécurité sociale, collectivités locales), seul indicateur pertinent pour prendre en compte l'ensemble des administrations publiques, l'écart est encore plus important. En 1997, le gouvernement avait qualifié la France pour l'euro en réduisant le déficit public de 1,1 point de PIB. Entre 1998 et 1999, le déficit public a été une nouvelle fois réduit de 0,9 point, passant de 2,7 à 1,8% du PIB. Aujourd'hui, le ministre prévoit une réduction du déficit de public de 0,7 points de PIB, dont 0,4 point provient du versement exceptionnel par EDF d'une soulte de 7 milliards d'euros.

Le budget bâti par Nicolas Sarkozy est tel qu'il prive la France d'arguments pour obtenir de la Banque centrale européenne une baisse de ses taux pour soutenir la croissance.

## • Une dette publique qui s'envole

Parallèlement, la dette publique, dont Nicolas Sarkozy n'a de cesse de souligner le caractère fondamental pour juger de l'état des finances publiques, continue sa forte croissance. Ainsi, la dette publique atteindra selon toute vraisemblance 65% du PIB, soit une hausse vertigineuse de 6,2 points depuis 2002 (58,8% en exécution). Même avec des hypothèses très favorables (croissance de 2,5% jusqu'en 2008 et inflation faible de 1,5%) elle se réduirait seulement à 63,6% en 2007 et serait encore de 62,0% en 2008 : la norme européenne<sup>4</sup> ne serait donc jamais respectée sur toute la période.

# Une stabilisation douteuse des dépenses en volume

Le déficit de l'État est fixé à 45 milliards d'euros et repose notamment sur une stabilisation des dépenses de l'État en volume. Cette stabilisation est purement optique car elle repose sur :

- de multiples sous-dotations et des reports de charge, principalement supportés par les collectivités locales sur qui repose la compensation trop faible des dépenses décentralisées.
- la transformation de dépenses budgétaires en moindres recettes fiscales qui se traduiront par des baisses de recettes avec un an de décalage et réduisent artificiellement la masse des dépenses de plusieurs centaines de millions d'euros (transformation du prêt à taux zéro en crédit d'impôt pour substituer une moindre recette à une dépense publique, tour de passe-passe sur les dépenses d'apprentissage,...).

## E) Des prélèvements obligatoires et sociaux en hausse

Enfin, les **prélèvements obligatoires vont s'alourdir** en 2004 de 0,1 point (selon le Ministre) à 0,2 point (selon M.Marini, rapporteur du budget au Sénat), non en raison de la croissance, comme le prétend Nicolas Sarkozy, mais en raison de l'alourdissement des cotisations sociales décidées pour combler les déficits sociaux.

La hausse des prélèvements obligatoires est liée à celle des prélèvements sociaux. La loi relative à l'assurance maladie prévoit plusieurs augmentations de prélèvements. Dans le projet de loi de finances pour 2005, le gouvernement a prévu deux milliards d'euros d'allègements dont un au bénéfice des ménages. Mais la loi sur l'assurance maladie a d'ores et

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> PIB 2005: 1698 milliards d'euros

<sup>460 %</sup> du PIB (Pacte de stabilité et de croissance)

déjà prévu des augmentations des prélèvements sociaux pesant sur tous les Français pour un montant de ... 2,29 milliards d'euros dès le 1er janvier 2005 qui se décomposent de la sorte :

## Augmentation de la CSG

- 1. Élargissement de l'assiette de la CSG de 95 % à 97 % de la rémunération, correspondant dans les faits à une augmentation sournoise du taux de la CSG pour les salariés et les chômeurs, alors que le gouvernement s'était engagé à ne pas augmenter la CSG sur les revenus d'activité (cette mesure équivaut à une hausse de 0,16 point du taux de la CSG)
- 2. Augmentation du taux de la CSG de 0,4 point sur les pensions de retraite, d'invalidité et allocations de préretraite et de 0,7 point sur les revenus du patrimoine et de placement (le taux passe de 7,5 % à 8,2 %). Ce relèvement ne fait que compenser les conséquences de la disparition de l'avoir fiscal;
- 3. Hausse de 2 points du taux de la CSG sur les produits des jeux (le taux passe de 7,5 % à 9,5 %).

## Hausse de la CRDS

La contribution au remboursement de la dette sociale (CRDS) sera calculée sur 97 % du salaire et non plus 95 % à compter du 1er janvier prochain : l'élargissement de l'assiette correspond à une hausse de 0,16 point du taux de la CRDS.

Pis encore, si l'on tient compte de la hausse du forfait hospitalier (un euro par an de 2005 à 2007) et de la franchise d'un euro sur les consultations et actes médicaux, la charge supplémentaire sur les particuliers due à la hausse des prélèvements sociaux et aux déremboursements s'élève en 2005 à **3,2 milliards d'euros**.

## F) Des comptes extérieurs en berne

La dégradation des comptes extérieurs en 2004 atteint des sommets inconnus depuis 20 ans. Sur les neuf premiers mois de l'année, le commerce extérieur est déjà déficitaire de 3,3 milliards d'euros. L'année 2004 devrait afficher le premier déficit commercial après trois années d'excédents. Quant à la balance des paiements, elle devrait également terminer dans le rouge, rompant ainsi avec douze années d'excédents continus.

Ces chiffres sont inquiétants. Ils attestent de la réapparition d'une « contrainte extérieure », disparue depuis 20 ans. En effet, la baisse du dollar n'explique pas tout. Le commerce mondial est en pleine expansion et nos partenaires en profitent nettement mieux que nous. Ainsi, l'Allemagne voit ses comptes extérieurs s'améliorer sensiblement, grâce à la force des exportations de ses PME.

Ces résultats ne sont ni bons, ni à la hauteur des attentes des Français et encore moins proches des objectifs affichés par le ministre qui avait verbalement mis la barre très haut. Les résultats démontrent donc son inefficacité. Le budget 2005, qu'il affiche comme « son » budget laisse craindre le pire. Pressé, Nicolas Sarkozy sera comme de coutume absent à l'heure des comptes pour juger « son » bilan.

## II/ « Mesurettes » et poudre aux yeux ne font pas une politique économique

Les missions d'un ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sont triples :

- Gérer le ministère ;
- Gérer les crises ;
- Assurer l'avenir.

#### Un ministère délaissé

La gestion du ministère des finances de Nicolas Sarkozy s'est limitée à une confirmation de la baisse des effectifs de Bercy initiée par Francis Mer et par une réforme contestable qui vise à fusionner les trois directions centrales du ministère des finances. Cette décision, qui créé de facto un « mastodonte » de 2 800 fonctionnaires chargés des fonctions de préparation des décisions et de conseil en matière de politique économique est dangereuse car elle conduit à réduire à néant la pluralité des points de vue dont doit s'entourer le ministre en matière de politique économique. Avec une seule direction d'état-major,

il n'y aura plus qu'une seule solution à chaque problème. Cette direction unique risque bien d'être la direction de la pensée unique. Deux exemples récents illustrent les dangers d'une atteinte au pluralisme au sein de l'administration des finances :

- La direction de la prévision a montré que les 35 heures, loin de la présentation apocalyptique faite par Nicolas Sarkozy, avaient permis de créer 350 000 emplois et généré des suppléments de recettes fiscales et sociales qui ont réduit le coût de la mesure pour les finances publiques;
- La direction de la prévision a montré, dans une note à M. Sarkozy qui a fait grand bruit, que **la réforme de l'assurance maladie** proposée par M. Douste Blazy, aurait pour effet de laisser subsister un déficit de 15 milliards d'euros en 2007, alors que le Gouvernement prétend revenir à l'équilibre à cette date.

Il est hautement improbable qu'avec une telle réforme de tels points de vue pourront s'exprimer demain dans la nouvelle « direction générale du trésor et de la politique économique ».

## 2. Une gestion des crises infructueuse

La gestion des crises est fondamentale. Du diagnostic et l'action du ministre dépendent l'amortissement du choc de la crise et la reprise de l'activité et de l'emploi. Nicolas Sarkozy n'a pas su gérer les obstacles qui se sont présentés à lui.

## A) Une facture pétrolière détournée

Le prix du pétrole atteint des records historiques. De ce fait, l'ensemble des automobilistes et des personnes qui se chauffent au fioul domestique ont pu le constater : la hausse est vertigineuse : + 18% des prix à la pompe et + 28% pour le fioul domestique en à peine deux ans.

Face à la hausse des prix du pétrole, qui minore conséquemment l'évolution du pouvoir d'achat des français, le ministre a refusé de réactiver le mécanisme de la TIPP flottante, instaurant dès lors une double peine fiscale au détriment des ménages qui subissent de plein fouet deux hausses : celle des cours, et celle des prélèvements. La flambée des prix du pétrole n'est pas un phénomène éphémère. Elle s'inscrit dans un processus de long terme et les quelques « mesurettes » proposées sont sans commune mesure avec la gravité du problème. Depuis l'accélération de ce phénomène, seules certaines catégories professionnelles (routiers, agriculteurs ...) ont obtenu des ristournes, les particuliers risquant pour leur part de supporter en totalité le renchérissement de la facture pétrolière.

Pour justifier par avance une absence de compensation, Nicolas Sarkozy invoque un recul des recettes fiscales de l'Etat (-800 millions d'euros sur les dix premiers mois de l'année par rapport aux prévisions). Cet argument est inacceptable : la baisse des recettes s'explique uniquement par le recul de la consommation de carburants, alors même que les taxes unitaires par litre ont considérablement augmenté. Pour preuve, les recettes de TVA (calculée sur les prix) ont augmenté d'environ 200 millions d'euros, alors que celles de TIPP (calculée sur les volumes consommés) ont baissé de 1 milliard d'euros. Sauf à se priver de chauffage, les particuliers ne pourront pas économiser cet hiver sur le fuel comme ils l'ont fait cet été sur l'essence. In fine, le ministre souhaite présenter une compensation minimaliste, de l'ordre de 50 euros à 75 euros pour à peine un millions de français. En comparaison, la réactivation de la TIPP flottante permettait de compenser la flambée des prix des carburants au profit de tous les français avec une baisse des prix à la pompe de 1,5% pour le gazole et de 2,7% pour le fioul, ce qui correspond à une baisse par litre de l'ordre de 1 centime d'euros pour le super, 1,20 centime pour le fioul et 1,42 centimes pour le gazole (en prenant pour référence la hausse depuis janvier 2002, la baisse pourrait être portée à 1,25 centime pour le super et plus de 1,7 centime pour le gazole et le fioul).

## B) Loi sur la consommation : des objectifs non atteints

Le ministre de l'économie et des finances a annoncé vouloir lutter contre la vie chère et à cet effet annoncé la mise en place immédiate d'un plan de relance de la consommation qui, au final, se résume plus à une vaste campagne de communication car les résultats ne sont pas au rendez-vous.

Nicolas Sarkozy avait annoncé à la tribune de l'Assemblée Nationale attendre de ces mesures en faveur de la consommation un effet sur le PIB de l'ordre de 0,5 point. À peine quelques jours plus tard, il revoyait déjà ses objectifs à la baisse. Ainsi, on peut lire dans le « Rapport Economique, Social et Financier » transmis aux parlementaires dans le cadre du

débat budgétaire que Bercy attend de son «plan de relance de la consommation « un effet positif de 0,25 à 0,5 %,... sur la consommation (et non le PIB), réparti sur deux ans, soit un effet 4 fois moindre.

La loi de soutien de la consommation et de l'investissement (LOSCI) est un catalogue de «mesurettes» en total décalage avec les besoins des ménages et de l'économie ; elle multiplie en réalité les baisses d'impôts et les niches fiscales au profit des plus aisés. L'OFCE, organisme indépendant, a analysé l'impact – faible -des principales mesures annoncées en mai dernier :

- La réduction d'impôt sur les intérêts versés au cours des années 2004 et 2005 au titre du crédit à la consommation peut permettre d'accroître la consommation de 1 milliard d'euros (soit +0,1%) pour un coût budgétaire de l'ordre de 400 millions d'euros par an ;
- L'exonération de droits sur les donations anticipées inférieures à 20 000 euros peut induire un transfert inférieur ou égal à 500 millions d'euros dont l'essentiel risque d'être épargné et non consommé.

L'évolution de la consommation des ménages consacre l'inefficacité du plan à l'échelle du pays. Par contre, au cours des premiers mois, 55.000 français avaient transmis 1 milliard d'euros en franchise d'impôt, soit 18.000 euros en moyenne par don. La mesure du ministre a donc été inefficace. En revanche, les plus aisés ont pu transmettre de fortes sommes en franchise d'impôt.

## C) Accord dans la grande distribution et dans le secteur bancaire : un résultat en peau de chagrin

La baisse des prix annoncée par Nicolas Sarkozy relève du bluff et les Français ont pu amèrement le constater. La négociation engagée avec les industriels et les distributeurs devait déboucher sur une baisse de 5 %. L'accord finalement conclu ne prévoyait plus qu'une baisse de 2 %. Et la baisse réelle a été encore inférieure : Nicolas Sarkozy la chiffre à 1,57 % en moyenne sur 18 000 articles, ... quand l'INSEE ne compte que 0,7%. Cette baisse n'a en rien modifié l'évolution globale des prix : ceux-ci ont augmenté de 2,1 % sur un an (+0,3 % en octobre).

D'ailleurs, l'association « UFC Que choisir » déclare « regretter que le Ministre de l'Economie et des Finances ne reconnaisse pas que les banques, en surfacturant de nombreux services, confisquent elles aussi une partie du pouvoir d'achat des ménages. (...) et rappelle que 14 des 15 mesures adoptées ne le seront pas aux bénéfices des usagers<sup>5</sup>.

## D) De l'esbroufe sur les délocalisations

L'industrie revient dans le débat public depuis quelques mois, en particulier à la faveur des préoccupations légitimes de nos concitoyens relatives aux délocalisations. Face aux délocalisations, Nicolas Sarkozy a choisi une dramatisation contestable en en grossissant volontairement le trait pour leur imputer la responsabilité de la hausse du chômage. Il a proposé des solutions dérisoires et a tenté, vainement, de masquer la faiblesse de l'action gouvernementale en termes de politique industrielle marquée par un an et demi de laisser-faire total et de traitement au cas par cas, fondée sur le primat d'une logique strictement financière.

Ses propositions industrielles, adoptées dans PLF 2005, sont sans commune mesure avec la nature des problèmes. Face aux délocalisations et surtout face à la désindustrialisation de notre pays, Nicolas Sarkozy se cantonne dans l'esbroufe.

Ainsi, il propose de favoriser la relocalisation d'emplois en France en accordant aux entreprises qui ont délocalisé des emplois des rabais fiscaux en échange du retour des emplois sur notre territoire. L'idée peut sembler séduisante, mais relève de la poudre aux yeux. Les entreprises qui délocalisent investissent massivement à l'étranger sur des unités de production. Les sommes investies sont sans commune mesure avec les rabais fiscaux proposés et les différences de salaires entre la France et les pays en voie de développement sont tels qu'ils ne peuvent être comblés (Chine : de 1 à 50 ; Inde : de 1 à 40 ; Pologne : de 1 à 6).

Qui peut croire que la lutte contre les délocalisations peut passer par le nivellement par le bas des salaires et des conditions de travail pour les ramener au niveau des pays de l'Est, voire du Sud! Quant aux « pôles de compétitivité », les mesures

<sup>5</sup> Seule la suppression des frais de clôture de compte est jugée positivement par l'association de consommateurs.

budgétaires annoncées sont un pur effet d'annonce. Par ailleurs, sur l'effort additionnel de 1 milliard d'euros annoncé en faveur de la recherche, seul un tiers correspond à des crédits inscrits au budget 2005, le solde étant promis sous forme de dépenses fiscales aux entreprises, à l'effet aléatoire, et d'utilisation du produit attendu des recettes de privatisation ainsi que de l'utilisation des produits de placement d'une partie du stock d'or de la Banque de France qui doit être vendu dans les prochains mois.

Nicolas Sarkozy a choisi de concentrer les aides en direction de pôles existants et déjà dynamiques, au risque d'accentuer la fracture régionale. Le dispositif choisi pour mettre en place les aides est pour sa part tout aussi inefficace car essentiellement constitué de défiscalisation et d'allégements de cotisations sociales sans obligation d'embauche : il créera de purs effets d'aubaines en instaurant des zones franches qui favoriseront la mise en concurrence des territoires, accroîtront la mobilité spatiale et donc la précarisation de l'emploi.

## III/ Une politique libérale très ancrée à droite

## A) Une politique clientéliste

Le budget 2005 est le testament libéral de Nicolas Sarkozy. Élaboré par un ministre en partance et toujours absent à l'heure des bilans, sous la houlette d'un Premier ministre inexistant et d'un président qui ne souhaite réhabiliter l'impôt qu'en dehors de nos frontières, ce budget perpétue des choix injustes et propose des avantages ciblés aux plus fortunés.

Le budget Sarkozy pour 2005 va poursuivre la même politique économique erronée. Les 6 milliards de baisse d'impôts d'Etat accordée aux entreprises (ex : baisse de l'IS) et aux plus fortunés (ex : réduction des droits sur les successions) vont être compensées par une hausse équivalente des prélèvements sociaux (CSG, forfait d'un euro par visite médicale ...).

Nicolas Sarkozy a indiqué que l'engagement de revenir au-dessous des 3% de déficits publics d'ici la fin de l'année 2005 serait tenu. Cet engagement était déjà exprimé il y a un an. Entre temps, l'Etat aura bénéficié de près de 12 milliards d'euros de recettes supplémentaires (soit 0,8% de PIB) : 5 milliards d'euros de recettes fiscales supplémentaires attendus en 2004 et entre 6 et 7 milliards d'euros liés au versement de la soulte EDF<sup>6</sup>. Avec 12 milliards d'euros de recettes de plus entre 2004 et 2005, le déficit 2005 ne diminue pas par rapport à celui de 2004. Où sont donc passés ces recettes supplémentaires ? Si une partie est effectivement dédiée à la baisse du déficit, un autre sert à payer les diverses mesures clientélistes prises par le gouvernement : médecins, restaurateurs, buralistes, franchise successorale, réduction de l'impôt pour l'emploi de personnel de maison,...

## Réforme des droits de succession : la fortune en héritage

Après avoir réduit l'assiette de l'ISF (0,5 milliards d'euros en 2003), après avoir injustement baissé l'IR (10 % du coût concentré sur 1 % des contribuables et 70% sur 30 % des contribuables), après avoir incité les citoyens les plus aisés à opérer des donations en franchise d'impôt, le gouvernement s'attaque désormais aux droits de succession.

Cette mesure indique que, contrairement à ce qu'il affirme, Nicolas Sarkozy n'a pas changé. Il y a 10 ans, il rêvait d'une mettre en place "une France de propriétaires". Aujourd'hui, au travers de sa très inégalitaire réforme des droits de succession, il remet en selle ses idées néo-conservatrices de la promotion de la France des rentiers. En effet, 80% des Français sont exonérés du paiement de l'impôt sur les successions. Cette réforme ne concerne que les 20% restants qui portent sur des montants supérieurs à 140 000 euros (la moitié des successions françaises portent sur des montants inférieurs à 55 000 euros). Désormais, même une succession de 200 000 euros pourra dans de nombreux cas être exonérée de droits de succession. Cette mesure est inacceptable car elle favorise la promotion sociale par l'héritage et non par le travail et va à contresens de l'histoire du 20ème siècle qui a vu se développer une élévation sociale par le travail du fait de la taxation du patrimoine lors de sa transmission, comme l'a démontré Thomas Piketty dans sa thèse 7.

Le versement sera étalé sur plusieurs années mais comptabilisé en une fois, en 2005

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup> Thomas Piketty: « Les hauts revenus en France au Xxème siècle, inégalités et redistributions 1901-1998 »

## • ISF : une logique politique au service des plus fortunés

Le budget 2005 se caractérise plus généralement, une nouvelle fois, par un recul des impôts directs et un accroissement simultané des impôts indirects (TIPP, droits sur le tabac et les alcools). Cette évolution se fait au détriment du pouvoir d'achat des classes populaires car les impôts directs sont dégressifs en fonction du revenu et les taxes les frappent proportionnellement plus.

Nicolas Sarkozy a multiplié les artifices afin que l'ISF baisse pour la troisième fois en trois ans, en en laissant l'initiative aux parlementaires de droite tout en les assurant de sa bienveillance. Ce pas de deux frise le grotesque, et personne n'est dupe. Nicolas Sarkozy a laissé le soin aux députés de trouver une ou deux mesures « techniques » (indexation sur l'inflation, commission ad hoc d'évaluation,...) pour baisser la fiscalité pesant sur les plus fortunés. Le débat sur l'ISF n'est pas un débat technique, mais politique. Finalement, pour Nicolas Sarkozy, la seule question qui vaille est de trouver le motif ou la mesure technique pour « habiller » une baisse préalablement décidée. Quelle différence entre ses assauts d'initiatives pour baisser pour baisser les prélèvements des plus riches et son manque d'imagination pour revaloriser le pouvoir d'achat des plus modestes!

# • Emplois familiaux : le complément de l'ISF

Nicolas Sarkozy a dans le cadre du PLF 2005 accru de 50% le montant de la réduction d'impôt pour l'emploi d'un salarié à domicile. Le plafond passera ainsi de 10.000 à 12.500 euros, auxquels s'ajoutent 1.500 euros par enfant ou personne âgée à charge. L'augmentation de cette réduction d'impôt coûtera à l'État plus de 100 millions d'euros, dont le bénéfice se concentre entre les mains de 0,2 % des foyers fiscaux. Le seul objectif de cette mesure n'est pas de créer de l'emploi mais, faute de baisse de l'IR en 2005, de baisser le taux d'imposition marginal des 50 000 foyers les plus aisés.

Plus étonnant encore, cette logique se retrouve même dans l'évolution de la fiscalité des entreprises puisque le gouvernement souhaite baisser l'impôt sur les sociétés en supprimant la surtaxe Juppé. Cette baisse d'impôt s'appliquera aux groupes qui génèrent des profits, et donc principalement sur les grands groupes dont les profits se sont littéralement envolés l'an passé (les rendements sur fonds propres ont atteint 12% en France en 2003, quand la croissance du PIB était de 0,5%). Les PME sont pour leur part soigneusement laissées de côté,...

## A) Un grand absent: l'emploi

Les chiffres de l'emploi salarié à la fin du troisième trimestre 2004<sup>8</sup> sont mauvais : +0,1%, soit une quasi-stagnation. Sur les trois premiers trimestres, l'emploi salarié privé n'a augmenté que de 30 000 personnes. Nicolas Sarkozy, qui est arrivé à Bercy avec une croissance dont le rythme annuel approchait les 3%, repart avec un rythme de croissance moitié moindre, et l'emploi n'est en fait jamais reparti entre-temps. Il n'a ni su ni voulu enrichir la croissance en emploi, à la différence de la gauche : avec 3% de croissance sous Jospin,<sup>9</sup>, la France créait 370 000 emplois chaque année, permettant une baisse moyenne du nombre de chômeurs de 175 000 par an.

L'emploi est, et de loin, le parent pauvre du budget élaboré pour 2005 par le Ministre de l'économie et des finances. Confronté à une croissance pauvre en emploi, Nicolas Sarkozy a pourtant imposé une baisse du budget du ministère de l'emploi. Il persévère dans l'erreur et continue de faire de l'emploi public une cible, en achevant notamment la suppression des emplois jeunes qui ne sont aucunement compensés par les 1000 RMA et les 300 CIVIS signés depuis leur mise en place. En 2005, 500 millions d'euros de crédits supplémentaires seront retirés des programmes en faveur des publics jeunes,...tandis que dans le même temps, les allègements de cotisations en faveur de l'hôtellerie restauration absorbent une somme identique. Les priorités sont clairement affichées en faveur des baisses de cotisations sans contreparties d'embauche.

La politique de l'emploi est décidemment le parent pauvre des budgets depuis 2002, situation d'autant plus inacceptable en 2005 puisque le Ministre de l'économie dispose de 12 milliards d'euros de recettes imprévues qu'il s'obstine à ne pas affecter à l'emploi.

<sup>8</sup> INSEE, « Informations Rapides », Série « Principaux Indicateurs »}17 novembre 2004

<sup>&</sup>lt;sup>9</sup> Pendant 5 ans

Pour seule politique de l'emploi, il propose la mise en pièces des 35 heures en affirmant chaque jour que l'on doit permettre à celles et ceux qui veulent « gagner plus de travailler plus ». Rappelons simplement à M.Sarkozy qu'en France ce ne sont pas les employés qui décident de fixer eux-mêmes leur temps de travail. Rappelons lui aussi que les 35 heures n'interdisent pas le recours aux heures supplémentaires, ni les différentes formes de modulation du temps de travail.

D'ailleurs, bien qu'en charge de l'industrie, le ministre ne semble quère avoir été ému par les différents chantages aux délocalisations menés par certains groupes pour accroître le temps de travail sans bourse délier.

Concernant l'avenir, le ministre a volontairement évité les sujets épineux et a traité certains dossiers avec démagogie. Ainsi, sa gestion de la soulte d'EDF est pour le moins hasardeuse. En effet, le montant de la soulte versée par EDF à la Caisse nationale d'assurance vieillesse ne semble guère être de nature a permettre au régime général de supporter la prise en charge du paiement des retraites des électriciens et des gaziers d'EDF. Au nom d'un redressement factice des finances publiques, le ministre a choisi de transférer un déficit de l'État vers la CNAV sans la doter des moyens pour assurer ses missions.

## Conclusion:

Nicolas Sarkozy sera resté Ministre de l'Économie et des Finances à peine huit mois. Comme d'habitude, il a confondu vitesse et précipitation, activité et activisme, communication et action.

Son bilan n'est pas flatteur, comme ce document le montre. L'action de Nicolas Sarkozy a été faite de « coups », de mesures catégorielles. Aucun cap n'a été fixé, aucune ligne directrice n'émerge, même si certaines prémisses apparaissent. Il a repris à son compte la politique des « petits paquets » menée par Jacques Chirac, de 1974 à 1976, avec l'insuccès économique et social que chacun garde en mémoire. Fort logiquement, et malheureusement, il n'a su redonner confiance aux Français. Or, le moral des ménages joue sur leur consommation, donc sur la croissance et l'emploi.

Sa sortie par la petite porte ne doit pas faire oublier qu'il a aussi manqué de courage. Sachant très tôt qu'il ne resterait pas en poste, il a pris un soin particulier à soigner ses clientèles tout en ne proposant aucune réforme, en ne menant pas les chantiers difficiles. Plutôt que de se battre contre l'envol des déficits sociaux, il a préféré les provisionner dans le budget, pour mieux les entériner et en renvoyer le paiement à nos petits-enfants.

Ce bilan est dans la continuité de son action de 1993 à 1995, et ceci de façon troublante. En effet, entre 1993 et 1995, il avait choisi d'augmenter la CSG (1,3 point), la TIPP, la TVA sur les abonnements EDF-GDF, la redevance,.... et parallèlement, il avait baissé l'impôt sur le revenu, élevé les réductions d'impôts pour garde d'enfants à domicile, baissé l'imposition des plus values,...

Ce bilan permet aussi de cerner ce que seront ses priorités futures. Lui, l'adepte de la France des propriétaires, a esquissé son futur projet en commandant aux frais de l'état ce qu'il appelle déjà son livre de chevet : le rapport Camdessus. Ce rapport est à la limite de la caricature : très précis pour la mise en place immédiate de réformes libérales, il est nettement plus flou et évasif quant à la mise en place de mesures solidaires ou d'outils pour protéger les salariés.

C'est là le vrai danger. Ce rapport ressemble à ce que Nicolas Sarkozy pourrait effectivement être tenté de mettre en place s'il était seul aux commandes du pouvoir : une société faible avec les puissants, puissante avec les faibles. Ce modèle se trouve à la croisée des chemins entre les droites conservatrices française et américaine, entre Pinay et Bush. C'est un mélange fait de baisse des protections des droits des travailleurs, de fragilisation des précaires, de baisses d'impôts massives pour les hauts patrimoines,... In fine, le financement de nos retraites et de notre système de soins seraient inévitablement modifiés en profondeur, avec plus de flexibilité pour ceux qui travaillent et moins d'imposition pour les rentiers. Ce modèle n'est pas le nôtre, et nous le combattrons.